

---

## INFORMATION CESER GRAND-EST

---

### MEMBRES CFE-CGC CESER GRAND-EST

#### **Alain MONPEURT**

Membre de la Commission Culture, Pôle Finances et administration régionale et commission Finances

#### **Emmanuel DUSSAUSSOIS**

Membre de la Commission Jeunesse, Pôle Relations extérieures et commission Relations internationales et transfrontalières

#### **Martine GALLOIS**

Membre de la Commission Innovation, enseignement supérieur et recherche

#### **Sabrina GREAU**

Présidente de la Commission Tourisme, membre du bureau

---

### Les membres CFE-CGC du CESER GRAND-EST ont participé à l'adoption des textes et avis suivants :

Le CESER a rendu son avis sur la **décision modificative n°2 du Budget 2018 de la Région Grand-Est** en séance plénière du 8 novembre 2018.

La seconde Assemblée Régionale demande notamment au Conseil Régional, de mettre en place un véritable accompagnement des porteurs de projets pour susciter la mobilisation des fonds européens. La consommation des fonds européens engendre en effet de nouvelles annulations de crédits liées à des prévisions de dépenses moindres en 2018.

Par ailleurs, elle préconise la mise en place d'actions plus « structurelles » visant à prévenir et anticiper les conséquences du changement climatique sur le plan environnemental mais aussi économique et social...

<http://www.ceser-grandest.fr/publications/avis-des-commissions/article/avis-sur-la-decision-modificative-no2-budget-2018>



UNION REGIONALE  
GRAND-EST

20/11/2018

## À CHAQUE JEUNE SON ENGAGEMENT...

### ... DE L'EXPÉRIMENTATION D'UNE INSERTION SOCIALE A LA CONSTRUCTION D'UNE IDENTITÉ CITOYENNE

Suite à une saisine du Président du Conseil Régional, et à partir des six propositions du Conseil Régional des Jeunes du Grand-Est, le CESER formule un avis et des préconisations sur les modalités de valorisation et de reconnaissance de l'engagement des jeunes au service de l'intérêt général, mais aussi comme levier pour une meilleure insertion professionnelle.

*" Les jeunes vont s'impliquer dans les enjeux du territoire par l'expérience qu'ils en font, par leur possibilité d'y agir et non en se conformant à une « place » préétablie que l'on voudrait leur voir prendre. "*

<http://www.ceser-grandest.fr/publications/avis-des-commissions/article/avis-a-chaque-jeune-son-engagement-de-l-experimentation-d-une-insertion-sociale>

#### Pour information

### INTERVENTION DE PATRICK TASSIN | DÉBAT D'ACTUALITÉ 08 NOVEMBRE 2018 | AVENIR INSTITUTIONNEL DE L'ALSACE

<http://www.ceser-grandest.fr/publications/documents-pratiques/article/intervention-de-patrick-tassin-debat-d-actualite-08-nov-2018-avenir>

*« Dans une déclaration cosignée le 29 octobre par le Premier Ministre, les Présidents des Conseils Départementaux du Bas-Rhin et du Haut Rhin, ainsi que par le Président du Conseil Régional du Grand-Est, le Gouvernement vient de dévoiler, pour répondre à ce qu'il est convenu d'appeler « le désir d'Alsace », ses orientations pour faire évoluer les institutions alsaciennes à l'intérieur du Grand-Est*

*...il est envisagé que les deux Conseils départementaux d'Alsace fusionnent, tout en conservant les deux départements.... Il est envisagé que l'Alsace ne deviendrait pas une région, mais resterait dans le Grand-Est. Ainsi, la « Collectivité européenne d'Alsace » serait créée en lieu et place des deux assemblées départementales.*



UNION REGIONALE  
GRAND-EST

20/11/2018

*Une loi est prévue, à l'horizon 2021, pour des compétences complémentaires. Les pistes avancées concernent notamment le transfrontalier, le bilinguisme, le soutien aux activités, les mobilités... »*

Des discussions s'engagent autour de ce projet de collectivité européenne d'Alsace.

Des questions se posent quant aux compétences de cette nouvelle structure, quant à l'équilibre des attributions à maintenir au niveau de la Région Grand-Est.... Ceci va-t-il venir toucher notre quotidien régional : plurilinguisme, transport, culture, compétence économique, tourisme, aspect transfrontalier ... ?

**Il est rappelé :**

- **Qu'un tel projet ne vient en rien obérer les compétences de la Région Grand-Est,**
- **Que demain, les fonds européens seront gérés par la Région,**
- **Qu'en matière de transport, les compétences seront réparties entre agglomération, région et métropole,**
- **Que la compétence économique est assumée par la Région....**

En ce qui concerne le nouvel échelon, il n'y a pas de nouvel échelon intermédiaire.

Un décret va permettre la constitution de la nouvelle collectivité. Si la constitution est modifiée, le droit à différenciation sera ouvert à tout le monde.

Le souhait du gouvernement est celui d'un renouveau de la collaboration transfrontalière mais c'est un mouvement d'ensemble, de nouvelles façons de développer des projets transfrontaliers.

De plus, la collectivité européenne d'Alsace suppose que les Conseils Départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin commencent par approuver, en des termes identiques, la délibération demandant leur fusion.

## **LA CONJONCTURE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DANS LE GRAND-EST ET SES TERRITOIRES #9**

### **Commerce extérieur, emploi frontalier, tourisme : *Le Grand-Est capitalise sur sa position géographique***

En progression régulière depuis près de 5 ans, l'indicateur de conjoncture synthétique du CESER Grand-Est traduit en effet l'inflexion de la croissance et marque un palier au premier semestre 2018. Cette pause trouve son illustration dans le recul des capacités estimées de production, gestion adaptée de l'outil productif, qui semble refléter la prudence des acteurs de ce secteur, anticipant un ralentissement économique.

Baisse du taux de chômage mais hausse des demandeurs de catégorie B et C, plafonnement de l'intérim et nombreuses créations de microentreprises, semblent, là encore, suggérer une structuration nouvelle de l'économie et de l'emploi.

<http://www.ceser-grandest.fr/publications/notes-et-rapports/article/la-conjoncture-economique-et-sociale-dans-le-grand-est-et-ses-territoires-9>